

connaître l'urgente nécessité, comme moyen unique de remédier aux grands abus qui régnaient dans l'ancien mode de régier les affaires de fabriques ; comme moyen unique d'introduire le calme et la tranquillité, disait un des orateurs dont le bill en question était la production chérie, comme moyen unique d'assurer au clergé la continuation de ce respect qu'il méritait à juste-titre, disait-il encore, comme si la mesure de son respect, de ses égards, et de sa considération pour le clergé, n'eût pas été si parfaitement et tellement connue, qu'on devait regarder ses paroles plutôt comme une nouvelle insulte, que comme un témoignage d'égards envers le clergé ; c'est ainsi enfin qu'un orateur, dans la même circonstance, signalait l'opposition trop générale, disait-il, du clergé aux mesures du bill proposé, traitant d'erreur fatale cette opposition, qui ne pouvait avoir, selon lui, que les résultats les plus funestes. On prépara le public, on disposa les esprits à la passation de ce bill, réservé pour la session prochaine.

En lisant sur les papiers publics les discours qui furent prononcés en cette occasion dans la Chambre d'assemblée, surtout ceux de M. Bourdages, dans la séance du samedi 26 mars, et de M. Papineau, à la même date, on ne peut s'empêcher d'être pénétré d'un sentiment mêlé de pitié, en voyant des personnes dont les talents commandent d'ailleurs l'admiration, se laisser conduire et aveugler même par la passion et les préjugés, jusqu'au point de s'oublier assez eux-mêmes pour insulter et chercher à attirer l'insulte et le mépris sur un clergé qui jusqu'à ce moment avait paru être l'objet de leurs louanges et de leurs égards, et cela parce que la majorité de ce clergé ne pense pas comme eux, ne voit pas les choses comme ils les voient eux-mêmes. (1)

Mais enfin en quoi, peut-on demander ici, en quoi donc le clergé est-il coupable ? en quoi a-t-il manqué ? On lui demande des réponses à des questions dont l'objet est de connaître quel a été l'usage observé dans le mode régier des affaires de fabriques. Il s'empresse de les donner. On les demande, ces réponses, dans un temps d'occupations les plus fatigantes ; malgré cela, le clergé les donne ces réponses. . . elles contredisent les vœux que l'on a, les projets et les changements que l'on médite ; on s'en fâche. . . Mais est-ce la faute du clergé, si la chose n'a pas été

(1) M. Papineau, père du parti libéral canadien-français, a causé à ses compatriotes un mal irréparable, en brisant l'union qui n'avait cessé de régner entre eux jusque là.